

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 05 AVRIL 2024

OBJET : SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT DFCI

DE 2024-017

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
Présents : 27
Absents : 14
- dont ayant donné pouvoir : 19
Votants : 46
-dont « pour » : 46
-dont « contre » : 0
- Abstentions : 0
- Non-participations : 0
- Non votants : 0

Le vendredi 05 avril 2024 à 16h00,
Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 25 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ALBERTINI COLONNA Nicolette BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre CASANOVA David COGNETTI Vincent COGNETTI TURCHINI Catherine	COSTA Jacques FERRARI Blaise GERONIMI Pierre GIUDICELLI Jean MORACCHINI Christian NASICA Pierre OLMETA Pierre	ORSONI Pierre PASQUALINI Jean Félix RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas SARGENTINI François	SOUSTRE Frederic TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
---	---	--	---

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA Mathieu (à Acquaviva François) ALBERTINI Pierre François (à Geronimi Pierre Marie) ANTONIOTTI Serge (à Moracchini Christian) BARTOLI Marc (à Ferrari Blaise) BERTINI Jean Marcel (à Nasica Pierre)	BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) CASAROMANI Marie Thérèse (à Bruschini Pierre) CIATTONI Michel (à Venturini Simon) GIAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint) GILLET VITTORI Stéphane (à Cognetti Turchini Catherine)	GUIDICELLI Mathieu (à Sargentini François) GUIDICELLI Maria (à Soustre Frédéric) MARTINETTI Antoine (à Brignole Jean) ORSINI François (à Olmeta Pierre) PASQUALINI Gilles (Renucci Franck)	POLIDORI Michel (à Casanova David) POLIDORI Christiane (à Vincensini Augustin) ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André) SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste)
--	--	--	---

Absents :

ALBERTINI Lucie BERNARDI François Albert COSTA Lucien FILIPPI Jean François	FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques LESCHI Pierre	MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu NEGRONI Jérôme PACCIONI Sylvestre	SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine RENUCCI Jean
--	--	--	---

SECRETARE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 22 MARS 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE DE NOUVEAU CONVOQUE LE 05 AVRIL 2024 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM

Monsieur le Président présente au conseil le projet de coupure active sur la Commune de Valle di Rustinu.

En effet, afin de protéger la vallée du Rustinu, le Maire de Valle di Rustinu a sollicité la réalisation d'un ouvrage DFCI sur la zone située au-dessus du hameau de Grate.

Ce projet n'étant pas conforme au PLPI, une demande de révision du PLPI a été effectuée par l'intercommunalité.

Le projet a été étudié par le GTT (Groupement Technique Territorial). Il concerne la réalisation d'une coupure active sur la zone proposée par le Maire. Ce dispositif, moins contraignant que la ZAL, permettrait de ralentir les feux et servirait de point de lutte pour les pompiers.

Il est présenté comme une aide forte à la lutte selon les services du SIS2B

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240405-2024-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

DELIBERATION N 2024-017
Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 27 VOTANTS : 46



Le Président précise qu'il est nécessaire d'établir une servitude de passage et d'aménagement pour la réalisation d'ouvrages de défense des forêts contre les incendies.

Cette dernière a pour but d'assurer la continuité et la pérennité des ouvrages ainsi que l'entretien des équipements de protection et de surveillance des forêts.

En conséquence, il est demandé au conseil communautaire d'en délibérer.

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Forestier, notamment les articles L134-2 et L155-1,

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Par 46 voix Pour

0 Contre

0 Abstentions

0 Non-participation

- De donner une suite favorable à l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement au profit de la Communauté de communes Pasquale Paoli sur les parcelles mentionnées ci-après ;
- De charger le Président de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Tableau 1: Parcelles concernées par la coupure active

ORDRE CHEMIN	SECT.	PARC.	NOM DES PROPRIETAIRES	SIGNATAIRE	RESULTAT DE LA CONSULTATION
45	C	2	M MATTEI JEAN FRANCOIS	MATTEI JEAN FRANCOIS	DESTINATAIRE INCONNU
44	C	3	M MORACCHINI JULIEN	MORACCHINI JULIEN	ok
41	C	9	M MUGLIONI GEORGES	MUGLIONI GEORGES	en attente courrier transmis le 10/06/2023
43	C	11	COMMUNE CASTELLO DI ROSTINO	COMMUNE CASTELLO DI ROSTINO	ok
42	C	12	COMMUNE CASTELLO DI ROSTINO	COMMUNE CASTELLO DI ROSTINO	ok
9	C	105	M LUIGI RAOUL SEBASTIEN	LUIGI RAOUL SEBASTIEN	ok
8	C	106	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	ok
2	C	122	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	ok
3	C	123	M CHIAVERINI MARCEL RAYMOND	CHIAVERINI MICHELE	ok
4	C	124	M CHIAVERINI MARCEL RAYMOND	CHIAVERINI MICHELE	ok



5	C	125	M CASIMIR BARTHELEMY	CASIMIR BARTHELEMY	DESTINATAIRE INCONNU
6	C	126	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	ok
7	C	127	M GRAZIANI PIERRE/GIOVANNONI ROMUALD	GRAZIANI PIERRE/GIOVANNONI ROMUALD	DESTINATAIRE INCONNU
10	C	128	M GRAZIANI PIERRE/GIOVANNONI ROMUALD	GRAZIANI PIERRE/GIOVANNONI ROMUALD	DESTINATAIRE INCONNU
12	C	131	M GUIDONI PAUL ANDRE	GUIDONI PAUL ANDRE	DESTINATAIRE INCONNU
14	C	132	M BERNARDI ANTOINE	BERNARDI LUCIEN	ok
1	C	144	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	ok
19	C	163	MME DURINI SUZANNE EP LELIEVRE	MME DURINI SUZANNE EP LELIEVRE	ok
23	C	195	M MASSEI FELIX ANTOINE	MASSEI FELIX ANTOINE	ok
21	C	197	M MORACCHINI JULIEN	MORACCHINI JULIEN	ok
20	C	198	MME MOUNET MARIE-LOUISE	MOUNET MARIE-LOUISE	DESTINATAIRE INCONNU
22	C	199	MME MOUNET MARIE-LOUISE	MOUNET MARIE-LOUISE	DESTINATAIRE INCONNU
18	C	204	M MATTEI PHILIPPE	MATTEI PHILIPPE	DESTINATAIRE INCONNU
17	C	205	MME DURINI SUZANNE EP LELIEVRE	MME DURINI SUZANNE EP LELIEVRE	ok
15	C	207	MME FERRANDI XAVIERE	FERRANDI XAVIERE	DESTINATAIRE INCONNU
16	C	208	MME FERRANDI XAVIERE	FERRANDI XAVIERE	DESTINATAIRE INCONNU
13	C	217	M PASQUINI JEAN	PASQUINI PIERRE	ok
11	C	219	MME SUZZONI HONORINE EP MARTINELLI	MME SUZZONI HONORINE EP MARTINELLI	ok
28	C	252	MME SUZZONI HONORINE EP MARTINELLI	MME SUZZONI HONORINE EP MARTINELLI	ok
24	C	253	M CRISTIANI PIERRE	CRISTIANI PIERRE	ok
29	C	254	M SANTINI PAUL	SANTINI PAUL	ok
32	C	255	M SANTINI PAUL	SANTINI PAUL	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur ok 02B-200073138-20240405-2024-017-DE
33	C	261	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	Accusé certifié exécutoire ok Réception par le préfet : 15/04/2024 Publication : 15/04/2024
37	C	295	M BRUSCHINI JEAN LOUIS	M BRUSCHINI JEAN LOUIS	Accusé de réception - Autorité compétente ok Réception par délégation



36	C	296	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	ok
38	C	297	MME BERNARDI MARIE FRANCOISE	BERNARDI LUCIEN	ok
39	C	299	M FERRANDI SIMON	FERRANDI SIMON	ok
40	C	300	M FERRANDI SIMON	FERRANDI SIMON	ok
35	C	315	MME MORETTI JOSEPHINE	MORETTI JOSEPHINE	ok
31	C	317	M FERRANDI ANDRE DE MARION	FERRANDI ANDRE DE MARION	DESTINATAIRE INCONNU
30	C	318	MME CESAR ANGELINA	CESAR ANGELINA	ok
27	C	322	MME BRUSCHINI ROSE EP BERNARDI	BERNARDI LUCIEN	ok
26	C	323	M GRAZIANI PIERRE	GRAZIANI VINCENT	DESTINATAIRE INCONNU
25	C	324	M GRAZIANI PIERRE	GRAZIANI VINCENT	DESTINATAIRE INCONNU
34	C	680	MME AUCOUTURIER MARIE PAULE	AUCOUTURIER MARIE PAULE	ok

Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 05/04/2024



Le Président, **FRANCESCO SARGENTINI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240405-2024-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par 2024-0017

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 27 VOTANTS : 46

